

Bilan du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact) pour 2024

FORMATIONS SPECIALISEES

CSA MINISTERIEL AFFAIRES SOCIALES ET CSA MINISTERIEL TRAVAIL-EMPLOI

REFERENCES

- Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
- Arrêté du 2 juin 2022 portant création de comités sociaux d'administration et de leurs formations spécialisées au sein de certains services et établissements relevant des ministres chargés de l'économie, du travail, de l'emploi, de l'insertion, de la santé et des solidarités notamment les articles 2 et 3.

PRESENTATION

En application des articles 71 et 73 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 précité un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT) a été soumis pour avis aux formations spécialisées des CSA ministériels Affaires sociales et Travail-Emploi les 18 janvier 2024 et 21 mars 2024.

Le présent document dresse le bilan des mesures et actions prévues à ce PAPRIPACT.

SOMMAIRE

1. INSTANCES, ACTEURS ET OUTILS

P.5

2. ANALYSER ET PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

P.10

3. DEVELOPPER LA CULTURE DE LA PREVENTION EN SANTE AU TRAVAIL

P.15

1. INSTANCES, ACTEURS ET OUTILS

1. Améliorer le fonctionnement des FSSSCT

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Formation des membres des formations spécialisées (art. 94)	1	Bureau formation	2023-2026	Former les élus	<p>Pour 2024, 2 sessions ont été réalisées en « intra » pour PACA et Saint-Pierre-et-Miquelon pour 16 stagiaires formés.</p> <p>Par ailleurs, 2 sessions programmées par la DRH ont été annulées faute d'un nombre suffisant d'inscrits.</p>
Analyser les risques professionnels (art. 73)	1	Bureau SST-QVT	2024	Organiser 3 GT (mars, juin et septembre) permettant de réaliser l'analyse des risques préparatoire au PAPRIACT 2025	<p>Suite à la parution de la circulaire DGAFP du 11 juin 2024 relative à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail dans la fonction publique qui traite notamment de la méthode d'analyse des risques préalable à la réalisation du PAPRIACT, il a été proposé d'étudier les termes de cette circulaire lors des réunions du GT. Cette proposition n'a pas recueilli l'accord des représentants du personnel. Ces réunions ont alors été ajournées.</p>

2. Accompagner et mobiliser le réseau des assistants et conseillers de prévention

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Animation, information et outillage du réseau des assistants et conseillers de prévention	1	Bureau SST-QVT	Planning annuel (une réunion)	Partager des outils mobilisables et	<p>Une première réunion de l'ensemble du réseau le 25/01/24 qui a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre à jour la cartographie des AP/CP ;

			par trimestre)	les bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - arrêter conjointement une méthodologie de travail ; - préparer un calendrier 2024 des travaux et réunions. <p>Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année permettant d'aborder les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel sur l'EVRP et le DUERP (aspects juridiques, techniques, cotation, évaluation, maîtrise, actions préventives / correctives...); - Dématérialisation sous le logiciel SigmaRH du DUERP et mise à jour pour fin 2024 ; - Registres SST et DGI : rappel du contexte (aspects juridiques, techniques, contraintes matérielles...); - Mise à disposition de mémentos sur des thématiques spécifiques.
Formation (initiale et continue) des assistants et conseillers de prévention	2	Bureau formation	Programme de formation	Professionaliser le réseau	<p>Deux sessions de formation ont été réalisées pour 14 assistants de prévention et 2 conseillers de prévention formés.</p> <p>Pour rappel, un volet sur la prévention des RPS fait partie du programme de la formation qui est consultable en ligne.</p>

3. Contribuer à l'analyse des risques professionnels

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Appropriation et utilisation des registres SST et spécial (DGI)	1	Bureau SST-QVT	2024	Disponibilité d'outils pédagogiques et connus des agents via les	Les registres SST et DGI ont fait l'objet de rappels auprès des assistants et conseillers de prévention par le conseiller national de prévention (CNP) dans le cadre des réunions de réseau de l'année.

				AP/CP et les sites intranet	
Réaffirmer l'obligation de réalisation du DUERP	2	Bureau SST-QVT	2024 (en déclinai on de la circulaire DGAFP à venir)	Accompagner les chefs de service à la mise en œuvre de la circulaire DGAFP à venir	Dans le cadre de l'organisation du CSA de réseau des DREETS, un rappel ainsi qu'une remontée de données relatives aux DUERP des DREETS et au traitement des RPS a été réalisé par la DRH M.
Mieux faire connaître les procédures de déclaration et de gestion des AT/MP	1	Bureau SST-QVT	2024	Disponibilité d'outils pédagogiques (webinaires, fiches réflexes...) et connus des agents via les AP/CP et les sites intranet	Un webinaire sur les accidents de service et les maladies professionnelles (définition, déclaration...) à destination des agents s'est tenu le 17 juin 2024 à l'occasion de la Semaine pour la qualité de vie au travail. Par ailleurs, un ensemble de fiches de procédures sont consultables sur les intranets.
Accompagner la mise en œuvre d'actions de prévention et de gestion des accidents de service	2	Bureau SST-QVT	2024	Formation à la conduite d'enquêtes et d'analyse de l'accidentologie	/

4. Consolider le réseau national de médecine de prévention

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Animation et information du réseau national des médecins du travail	1	Médecin coordonnateur national	Planning des réunions du réseau (trimestriel)	Montée en compétence (disposer d'une	Pour 2024 : - réalisation d'une étude du besoin des médecins du travail dans le but de renforcer l'animation ;

				bibliographie médicale, réaliser des groupes de travail thématiques, favoriser les échanges entre pairs...)	<ul style="list-style-type: none"> - organisation de groupes de travail pour créer des fiches de préconisations afin d'harmoniser les pratiques et partager des outils et un savoir-faire pratico-pratique ; - partage d'informations en médecine du travail avec le réseau et actualisation au fil de l'eau d'une bibliographie partagée ; - organisation d'échanges entre pairs ; <p>Une part de l'animation permet d'apporter conseils et soutien dans les situations complexes.</p>
Présentation du rapport annuel d'activité du médecin coordonnateur national	1	Médecin coordonnateur national	1 ^{er} trim de l'année N+1	Identifier les risques	Les médecins du travail ont pour consigne d'adresser leur rapport annuel au médecin coordonnateur national afin qu'il puisse réaliser un rapport annuel. A ce stade, les médecins du travail n'ont pas encore fait remonter leur rapport.

2. ANALYSER ET PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

1. Prévenir les risques liés au télétravail

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Réaliser une analyse des principaux risques liés au télétravail (désinsertion/risque managérial, articulation vie pro/perso, droit à la déconnexion, VSST...)	1	Bureau SST-QVT	2024	Une à deux réunions de travail (incluant la participation d'un ISST) permettant de disposer de fiches d'analyse des risques	<p>Pour le secteur Affaires sociales, une réunion du groupe de travail portant sur les risques liés au télétravail s'est tenue le 6 juin 2024.</p> <p>Pour le secteur Travail-Emploi, une réunion du groupe de travail portant sur les risques liés au télétravail s'est tenue le 27 juin 2024.</p>
Sélectionner un ou deux risques pour lesquels proposer des mesures de prévention	2	Bureau SST-QVT	2024	Mise à jour/diffusion du guide Télétravail en lien avec les actions de prévention	A l'issue de ces réunions, il sera proposé de travailler sur le droit à la déconnexion et un rappel des règles de mise en œuvre du télétravail.

2. Prévenir les risques psychosociaux (RPS)

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Mieux faire connaître les facteurs de RPS	1	Bureau SST-QVT	2024	Sessions d'animation et de diffusion d'outils Sessions de formation	Dans le cadre de l'organisation du CSA de réseau des DREETS, un rappel ainsi une analyse des données remontées par les DREETS a été réalisée par le CNP sur le traitement des RPS via l'EVPR. Concernant les sessions de formation : <ul style="list-style-type: none"> - « Bien-être au travail et prévention des RPS » (2 jours pour RH, acteurs de la prévention) : 1 session, 9 stagiaires (la session prévue en octobre a été annulée à l'initiative du prestataire et reprogrammée en février 2025) ; - « Mettre en pratique la qualité de vie au travail » (2 jours pour encadrants) : 2 sessions, 9 stagiaires.
Réaliser une analyse des principaux facteurs de RPS	1	Bureau SST-QVT	2024	Une à deux réunions de travail (incluant la participation d'un ISST) permettant d'identifier un ou deux facteurs de RPS	Pour le secteur Affaires sociales, une réunion du groupe de travail portant sur les risques liés aux RPS s'est tenue le 14 mars 2024. Pour le secteur Travail-Emploi, une réunion du groupe de travail portant sur les risques liés aux RPS s'est tenue le 28 juin 2024.
Sélectionner un ou deux facteurs de risques pour lesquels proposer prioritairement des mesures de prévention	2	Bureau SST-QVT	2024	/	A l'issue de ces réunions, il sera proposé de travailler sur une documentation/information sur l'offre de formation portant sur les enjeux et moyens pour alerter, gérer et traiter les RPS et, selon le bilan des cellules de veille, de sélectionner une action.

Mieux faire connaître les offres d'accompagnement interne et externe en matière de prévention des RPS	1	Bureau SST-QVT	Campagne de communication sur 2024 (newsletter, semaine QVCT...)	Diffusion de supports de communication	Une communication sur l'intégralité de l'offre sera finalisée à l'issue de la notification du futur marché.
Réaliser le bilan du fonctionnement des cellules de veille RPS locales	2	Bureau SST-QVT	2024	Une réunion de travail pour définir le contenu du bilan	Une réunion de travail se tiendra le 4 décembre 2024.

3. Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) et contre les discriminations

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Formation des membres de formations spécialisées, des assistants et conseillers de prévention, des encadrants et plus généralement de l'ensemble de agents	1	Bureau formation	2024	Objectif de 100% des membres des FSSCT et des AP/CP formés	<p>Pour 2024, les sessions suivantes ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> o Format 1 h 30 : 3 sessions, 29 stagiaires (dont une session pour le CODIR SG) ; o Format 3 h : 9 sessions, 120 stagiaires (une session prévue le 17 décembre) ; - Socle commun de formation à la lutte contre les violences sexuelles (6 h) : 3 sessions, 42 stagiaires ; - Appliquer la politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (1 j – pour cadres et RH) : 2 sessions, 11 stagiaires ; - Le traitement des signalements de violence et discriminations sexistes (1 j – pour cadres, RH, prévention) : 2 sessions, 18 stagiaires.

Promouvoir les dispositifs de signalement	1	Bureau égalité, diversité et handicap	Campagne de communication sur 2024	/	Action réalisée lors du séminaire des référents diversité et égalité du 15 octobre 2024 (présentation des dispositifs de signalements, présentation du rôle et des missions du défenseur des droits...).
Continuer à sensibiliser les services de médecine de prévention aux VSST	2	Médecin coordonnateur national	2024	Informations partagées avec le réseau des médecins du travail pour informer et dépister au cours des visites	Cette action a été précédemment réalisée en lien avec le médecin coordonnateur national.

4. Prévenir le risque amiante / et plomb pour le secteur Travail-Emploi

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Décliner le plan d'action interministériel sur l'amiante bâtementaire	3	Bureau SST-QVT	2024 (en déclinaison du plan DGAFP à venir)	Diffusion aux chefs de service	Le plan d'action interministériel est encore en cours d'élaboration.
Poursuivre les travaux du plan de prévention à l'exposition au risque amiante	3	Bureau SST-QVT	GT à organiser	Finaliser le plan de prévention à l'exposition au risque amiante	Une instruction relative à la protection des agents du système d'inspection du travail a été adressé aux services. Celle-ci précise qu'une note complémentaire interviendra sur les expositions accidentelles à des substances dangereuses et notamment l'amiante. Dans le même temps, le risque relatif à l'exposition à des rayons ionisants a été identifié et fera l'objet d'une note qui sera présentée à la FSSST du 12 décembre 2024.

Identifier les risques d'expositions involontaires à l'amiante bâtementaire / <u>amiante et plomb pour le secteur Travail-Emploi</u>	2	Bureau SST-QVT	2 nd semestre	Intégrer les expositions involontaires dans les pratiques de prévention	/
Produire des fiches pratiques de rappel des obligations et des textes en matière de risque amiante à destination des services	2	Bureau SST-QVT	2 nd semestre	Rappel de la réglementation en matière d'amiante	Un ensemble de fiches pratiques est en cours de validation.

3. DEVELOPPER LA CULTURE DE LA PREVENTION EN SANTE AU TRAVAIL

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Objectifs opérationnels	
Organiser des webinaires thématiques à partir des risques identifiés dans le rapport annuel du médecin coordonnateur national	1	Médecin coordonnateur national	Programme mensuel	Prévention des expositions et des risques en santé au travail	<p>Un programme de webinaires a été conçu pour 2024 :</p> <p>Janvier : Nutritions et émotions Février : Santé mentale et prévention primaire Mars : Santé auditive Avril : Santé mentale : Adaptation au changement Mai : Santé environnementale : Chez moi, je dis stop aux polluants Juin : Santé environnementale : prévention de la piqure de tic et de maladie de Lyme Juillet : Santé féminine Septembre : Lutte contre les cancers Octobre : Santé et activité physique Novembre : AVC chez les femmes et les hommes Décembre : Santé féminine</p> <p>En moyenne, 1300 agents inscrits et la moitié présents lors des webinaires. Les webinaires sont enregistrés et proposés en replay pour tous ceux qui n'ont pas pu y assister.</p>
Diffusion d'informations à l'ensemble des agents	2	Médecin coordonnateur Bureau SST-QVT	2024	Rendre disponible les informations sur la Santé au travail via les newsletters et les intranet	Des informations relatives à la Santé au travail sont disponibles via les intranets.
Favoriser l'activité physique et sportive en milieu professionnel	3	Bureau SST-QVT	2024	Diffusion aux services des actions réalisées dans le cadre de	Un bilan de l'opération « Les ministères sociaux unis vers les jeux » a été réalisé. Il sera présenté dans le cadre de l'animation du réseau des AP/CP.

				l'opération « Les MSO unis vers les Jeux »	
Mise en œuvre d'une étude sur le bien vieillir au travail	3	Médecin coordonnateur national	2024	Production d'une plateforme numérique et lancement de l'étude avec l'Université de Paris	Sur la base des travaux réalisés par l'Université de Paris, et en lien avec la DNUM, le médecin coordonnateur travaille à la mise en place d'une plateforme informatique qui hébergera le questionnaire.
Relayer les actions nationales en santé (vaccinations, prévention du risque cardio-vasculaire/diabète, mois sans tabac...)	2	Médecin coordonnateur national Médecins du travail	Programme national	Favoriser la santé des agents	Les actions nationales (mois sans tabac, campagnes de vaccinations...) ont été relayés par mailing et sur les intranets.